



HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI ESPOIR !

Direction, Administration : 10, Rue Leroux, PARIS-XVI°

— Tél. : KLÉ. 20-93 et KLÉ. 84-05

— C. C. P. Paris 5331-73

AU SEUIL DE L'ANNÉE NOUVELLE

Au seuil de l'année nouvelle, notre ami Mimile (1) m'a donné « l'ordre » de rédiger un article pour notre Bulletin.

Deux raisons m'ont fait accepter. La première dictée par l'amitié et la reconnaissance, la seconde parce qu'on ne lui résiste plus.

Je vais cependant me permettre quelques libertés au regard de ses impératifs.

Tout d'abord, en votre nom, je dois lui payer notre dette de reconnaissance. Sans lui, notre Amicale serait, comme certaines de ses sœurs, une bien gentille petite personne, timide, un peu pâlotte. Par lui, elle est devenue active, turbulente, constructive, possédant une personnalité indéniable, du fait même de son homogénéité et du nombre croissant de ses adhérents. C'est pourquoi je le remercie des résultats obtenus, prémices d'une fructueuse longévité.

Nous devons nous en féliciter.

Notre Amicale s'avère maintenant comme une nécessité. En elle se rassemblent, attirés par les mêmes souvenirs, dans le même cadre, en une sorte d'esprit de souffrances identiques supportées, endurées en des lieux communs, les survivants de l'atroce tragédie, guidés par l'irréelle présence de leurs morts, soutenus par ceux qui les pleurent.

Bannissant de nos discussions tout ce qui peut nous diviser, ignorant volontairement les activités de celui qui tend la main, ne retrouvant en lui que le camarade physiquement et moralement nu des heures d'attente sur l'« Appel Platz », chacun éprouve au contact de son voisin la joie pure, profonde, qui naît de la rencontre de deux amitiés retrouvées.

Au fur et à mesure que s'égrène le chapelet des souvenirs, les brumes de l'oubli se dissipent, les faits se concrétisent, les compagnons de lutte se reconnaissent, les actes de solidarité se précisent. Et dans ce climat de tension héroïque retrouvé, bien des yeux s'embuent, bien des voix s'enrouent. Dans une saine et vivifiante émotion, les volontés se retrempent, les cœurs et les âmes s'unissent étroitement.

Voilà pourquoi nous éprouvons toujours une grande joie de nous retrouver. Cette joie doit rester entière, sans tache. Nul n'a le droit de la ternir par des attitudes choquantes, par des propos blessants, par des critiques vexatoires.

Rassemblés autour de nos chers souvenirs, unis par la pieuse pensée de nos morts sans distinction

d'opinion, nous devons, de nos mains solidement unies, faire la chaîne de l'amour et de la paix.

Alors et alors seulement, je serai sûr des vœux que je forme pour l'Amicale au seuil de l'année nouvelle, vœux de prospérité et de longévité.

Cela comporte des devoirs : tout en laissant aux organisations nationales le soin de nous représenter auprès des pouvoirs publics, nous ne devons pas rester indifférents à la solution des problèmes se rattachant directement à la déportation. Aucune des questions touchant les droits des familles ne peut nous laisser indifférents. Le souvenir de nos morts doit être entretenu. L'érection du monument au Père-Lachaise leur fut un grandiose hommage.

Mais parce que l'histoire suit son chemin, nous devons demeurer les témoins vivants et impitoyables d'un passé qui a ignominieusement marqué l'humanité. Nous devons rappeler aux générations montantes les raisons de nos sacrifices, leur révéler les joies profondes puisées aux sources de la liberté, la valeur de l'humain dans l'homme, les dangers de tout esclavage aussi bien idéologique que mécanique.

Cela nous le devons à notre passé, à nos souffrances, à nos morts, mais aussi à nos fils afin de les mettre en garde contre les mêmes dangers qui les menacent en les armant pour se défendre.

Voici les raisons essentielles qui commandent notre union au sein de notre chère Amicale, mère de toutes les amitiés.

C'est pour son maintien en son sein que je forme les vœux les plus sincères.

PAUL PICOT,

Vice-Président de l'Amicale.

Wiener Neudorf. Matricule 60 434.

VIN D'HONNEUR

Nous vous invitons à notre Vin d'Honneur qui aura lieu **Samedi 31 Janvier 1959**, de 15 à 19 heures, à Paris, au Restaurant « LE MARSEILLE », 161, avenue de Malakoff (Métro Porte-Maillot).

Dès maintenant, réservez votre après-midi.

Il y aura des crêpes...

(1) Il s'agit, bien entendu, de notre Secrétaire général.

LE WAGON NOIR

Notre ami René GILLES, ancien de Mauthausen, nous transmet un écho paru dans un journal d'Alger, Dimanche-Matin, du 7-9-1958, ainsi que l'article qu'il a fait paraître à la suite, dans ce même journal, le 21-9-1958.

Les Américains viennent d'avoir une idée tout à fait jolie. Dans leur collection de souvenirs de guerre réunis dans un de leurs principaux musées, ils ont ajouté un wagon. Non pas une réplique du wagon de l'armistice, brûlé par les Allemands, le wagon avec salon, fumoir, cuisines, fauteuils. Mais un humble wagon noir portant cette inscription :

Hommes : 40.
Chevaux : 8.

Ce wagon n'est-il pas, en effet, toute la guerre ? Son inscription d'abord indique à quel point furent confondus dans la tourmente les destins des hommes et des bêtes.

Les wagons noirs ? Ces wagons sur lesquels nous avons commencé à griffonner « A Berlin ! » puis « On les aura », ont porté toutes les illusions et tous les bourrages de crânes.

De Verdun à l'Yser, roulant dans les plaines désolées de la Champagne pouilleuse, où sous les sapins de l'Alsace reconquise nous les verrons toujours, avec une grappe de poilus dans le gouffre de leurs portes ouvertes. Nous les entendrons toujours rouler par les nuits sans lune comme de lourds corbillards vers les cimetières des champs de bataille.

Oui, c'est une touchante pensée d'avoir voulu le sauver de l'oubli cet humble compagnon de nos misères et de nos joies. Car le wagon noir fut aussi le wagon des permissionnaires qui gagnaient les gares régulières, en jetant des bouquets de chansons le long de la route. Ces wagons ont connu *La Madelon*.

Certes on peut comprendre qu'on ait fait au lendemain de 1918 un reposoir du wagon de l'armistice où fut signé le recours en grâce de millions d'hommes. Mais ce wagon n'avait été possible que parce qu'il avait été précédé par des milliers et des milliers de wagons noirs où toute l'histoire de la guerre est inscrite dans ces mots :

Hommes : 40.
Chevaux : 8.

A. KLEPPING.

A PROPOS DU « WAGON NOIR »

A la suite de la publication de la tête d'échos parue dans notre numéro du 7 septembre, nous avons reçu d'un de nos lecteurs la lettre que nous reproduisons ci-dessous. Elle apporte un témoignage poignant au drame

que les Français ont traversé pendant les douloureuses années de la guerre. Nous pensons que tous nos lecteurs la liront avec émotion.

Dans *Dimanche-Matin* du 7 septembre, sous le titre « Le wagon noir », vous faites une touchante et émouvante évocation de l'utilisation à des fins guerrières de l'humble wagon de marchandises qui, depuis de nombreuses décades, sillonne les voies ferrées de France et d'Europe, comme d'Afrique du Nord, avec l'immanquable inscription: « Hommes : 32-40 ; chevaux (en long) 8. »

Vous limitez cette utilisation à la seule guerre de 1914-1918. J'étais très jeune alors, mais je l'ai déjà connu, ce wagon, dans son emploi d'auxiliaire de guerre. Lors de celle de 39-45, quelques millions de soldats français, les jeunes de 14 en état cette fois de porter les armes, les ont connus à leur tour, en tant qu'utilisateurs. A la mobilisation, ils ont joué à plein leur rôle. Ils l'ont joué pendant toute la drôle de guerre.

Ils l'ont à nouveau joué à partir de 1942, roulant pour le Reich et vers le Reich, parfois au-delà, jusqu'à la lointaine Pologne, constituant ces sinistres trains de la déportation, ces « transports » en marche vers les camps de la mort, pour les voyages sans retour.

Tous les juifs d'Allemagne et d'Europe centrale et orientale réfugiés en France (France « libre » et France occupée) ramassés en août 42, y ont été entassés par familles entières avec leurs biens. Ils furent rapidement acheminés sur Auschwitz, Lubin, Maidanec, en Pologne, et tous, sans exception, y furent exterminés dans les premiers jours.

Puis ce furent 1943 et 1944. Nous sommes 230 000 Françaises et Français à les avoir utilisés par force. 230 000 dont 35 000 environ, seulement, sont revenus et dont 15 000 sont morts depuis leur retour.

Des chevaux, ils n'en transportaient aucun, mais si l'inscription n'en a jamais été effacée, ce n'étaient pas 40, mais 120, 150, 200 (je dis deux cents) hommes ou femmes que l'on y entassait avec quelque bagage.

Portes verrouillées et plombées, les petites fenêtres des extrémités grillagées avec du barbelé, et de Compiègne, de Nancy, de Lyon, commençait le voyage au bout de la nuit pour des convois de 1 500 à 2 000 hommes, plus une escorte puissamment armée pour éviter toute tentative d'évasion. Wagon plate-forme avec mitrailleuses à l'avant, au centre, à l'arrière du train.

Dès l'approche de la frontière, vers 2 heures du matin, les portes étaient ouvertes, tout le monde chassé dehors

à coups de cravache. En quelques instants, se faisait le déshabillage intégral de tout le convoi, sur le quai de la gare. Et 125, 150 ou 200 hommes ou femmes remontaient et se réentassaient nus dans la grande caisse roulante, refermée hermétiquement.

Elle roulait à nouveau, s'arrêtant souvent, pendant deux ou trois jours, deux ou trois nuits, sans qu'une goutte d'eau ni la moindre nourriture fût donnée aux déportés, léchant sur les parois de leur prison la vapeur condensée des corps serrés qui transpiraient.

Quand le wagon était bien plein, les morts — il y en avait toujours — arrivaient debout à destination, personne ne pouvant ni s'asseoir, ni sur-tout se coucher.

Et le train de la mort du 2 juillet 44 qui, parti de la centrale d'Eysses, en Lot-et-Garonne, avec 1 700 détenus, arriva à destination avec 902 morts, étouffés par une chaleur torride !

Et les wagons garés sur des voies perdues, dans la campagne d'Auschwitz avec des milliers de juifs enfermés pendant des jours sur un tapis de chaux vive, que l'on laissait crever lamentablement, les poumons et les yeux brûlés ?

Et l'évacuation des camps, lors de l'avance alliée, russe d'abord, en plein hiver, d'Auschwitz vers l'intérieur, avec ses cargaisons de morts, souvent dans des wagons à charbon, non couverts, par des températures sibériennes ?

Les cris de terreur, les râles de mort, que les « 32-40 hommes - 8 chevaux » ont entendus, les drames atroces qui s'y sont déroulés, sans autres témoins que des agonisants inmanquablement condamnés, avaient d'autres accents que la *Madelon*.

Les « hommes 40 - chevaux 8 », ont aussi leur place dans l'horreur des camps de concentration et pour tous ceux qui sont revenus de ces bagnes infernaux, qui y ont vécu et résisté au-delà de l'inhumain concevable, qui ont fait dans ces sinistres wagons noirs le premier apprentissage de la vie concentrationnaire, il est bien exact que « toute l'histoire de la guerre est inscrite dans ces mots : « Hommes 40 - chevaux 8 », sauf à changer le premier nombre.

Avec, pour eux, un indélébile souvenir, plus ancré dans leur chair que dans leur esprit, de souffrances, de deuils et de crimes, mais aussi de solidarité, de fraternité, d'humanité, trois belles notions sans lesquelles aucun d'entre eux ne serait plus là, et sans lesquelles aussi la vie ne vaudrait pas la peine d'être vécue.

R. GILLES

UN TORTIONNAIRE

Le procureur général
- 8 Js 91/58 -

Bonn, le 13 novembre 1958

A l'Amicale Nationale des
Déportés et Familles de
Disparus de Mauthausen et
ses Commandos.

10, rue Leroux, Paris-16°.

Concerne : Instruction contre le
commerçant Ernst Hallen, Bonn,
Karlstrasse 3, pour assassinat.

Ci-joint : Une photographie.

Je poursuis actuellement une ins-
truction pour assassinat contre le
commerçant Ernst Hallen, Bonn,
Karlstrasse 3, né le 22 janvier 1911,
à Iserlohn.

L'inculpé était détenu, de janvier
1940 au 6 mai 1945, à l'ancien camp
de concentration de Gusen 1. Le
camp Gusen 1 était une annexe du
camp de concentration de Mauthausen
dans le Haut-Danube, près de
Linz, en Autriche. Le camp Gusen 1
était à environ 5 à 6 kilomètres du
camp principal de Mauthausen.

L'inculpé, qui était au début un
simple détenu, remplissait par la
suite et successivement les fonctions
de coiffeur du camp, d'acheteur pour
la cantine et de commis aux écritures
du block. A la fin, d'avril 1943,
jusqu'à la dissolution du camp en
mai 1945, il était le doyen du block
24. Le block 24 était occupé par des
détenus mineurs de nationalité russe
et polonaise.

L'inculpé est soupçonné d'avoir tué
dans l'ancien camp de concentration
allemand de Gusen 1 plusieurs co-
détenus, en agissant par lui-même ou
de concert avec d'autres détenus
occupant des fonctions ou encore
d'avoir incité d'autres détenus à com-
mettre ces meurtres.

L'inculpé Hallen conteste avoir
jamais tué un détenu ou avoir pris
part au meurtre d'un détenu. Il con-
teste également avoir incité quel-
qu'un d'autre au meurtre d'un dé-
tenu. Il admet avoir, à l'époque de
son internement à Gusen 1, infligé
des sévices corporels à d'autres dé-
tenus, et ceci occasionnellement, et
pour maintenir la discipline et l'or-
dre dans le camp. Ces sévices n'au-
raient pourtant jamais entraîné la
mort des victimes. Durant son acti-
vité de doyen de block, il n'y aurait
qu'un détenu russe qui serait mort
dans son block 24 d'un goître de la
gorge. Il n'y aurait pas eu d'autres
morts dans son block. Il se serait
souvent dévoué pour soulager la mi-
sère de ses codétenus en leur faisant
parvenir des aliments et du tabac.
Les habitants du block l'auraient
toujours estimé et l'auraient unique-
ment appelé leur « papa ». Il aurait

eu toujours une bonne renommée
dans le camp. Je vous serais obligé
de vouloir bien faire une enquête
appropriée auprès des membres de
votre organisation au sujet de la con-
duite de l'inculpé Hallen dans le
camp Gusen 1.

Afin de permettre l'identification
de l'inculpé Hallen, je me permets
de joindre à la présente une photo-
graphie de ce dernier.

Je vous prie de vouloir bien de-
mander aux membres de votre orga-
nisation de me mettre au courant,
dans la mesure où ils ont été person-
nellement témoins d'actes ayant oc-



casionné la mort, de la personne de
la victime, de l'époque et du lieu des
faits et des conditions dans lesquelles
ils se sont produits. Il y a lieu cha-
que fois de mentionner les références
énumérées plus haut.

Je vous remercie d'avance de votre
collaboration pour l'éclaircissement
des faits mentionnés ici et vous prie
d'agréer l'expression de mes senti-
ments les plus distingués.

Nous invitons nos camarades à
répondre à l'appel du procureur
général et à nous faire parvenir
leurs témoignages contre Ernest
HALLEN, tortionnaire de Gusen 1.

L'AMICALE.

ANNONCE

Nous vous recommandons
l'hôtel Blanqui, 25, boulevard
Auguste-Blanqui, métro Italie
ou Corvisart (Tél. POR. 82-23)
où vous serez toujours bien
accueillis lors de vos passages
à Paris.

Merci.

Nous informons nos camarades
de Mauthausen qu'un livre a été
édité sur le « PÈRE JACQUES »,
bien connu et aimé de ceux de
Compiègne, Mauthausen et Gu-
sen. (Auteur: Michel Carrouges.)

HOMMAGE A NOS MORTS

Nous avons à cœur de conserver
le souvenir de nos morts, aussi
nous tenons à vous souligner les
initiatives poursuivant le même
but.

Notre ami le Dr GUARESCHI,
d'Alessandria (Italie) nous signale
qu'une œuvre touchante a été ac-
complie volontairement par la mu-
nicipalité de Peggau, petit pays au-
trichien situé près de Graz, sous
la direction de son maire, M. Jo-
hann GLAUNINGER, qui a voulu
rendre hommage aux victimes des
nazis et signifier la réprobation du
peuple envers les crimes que les
SS avaient commis sur leur sol.

Les corps de 82 déportés ont été
exhumés d'une fosse commune et
soigneusement ensevelis dans des
cercueils individuels. Une plaque
a été posée sur cet emplacement,
portant cette inscription :

*

Ici Reposent 82 Morts 1944-1945

Nous ne connaissons pas leurs noms.
Non plus le nom de leurs pays.
Nous savons seulement qu'ils ont
[souffert; on ne peut dire combien].
Ils étaient arrivés du camp de
[concentration de Mauthausen].
Rappelez-les avec vénération.
Frissonnez aux horreurs
Par lesquelles les hommes se sont
[outragés].
Répandez dans le cœur de vos fils
La semence d'un avenir meilleur.

*

Puisse cette plaque avertir les
générations futures que ce n'est pas
la haine, mais l'amour, pas l'injus-
tice, mais la justice, pas la fai-
blesse, mais la noblesse du carac-
tère qui font les bases éternelles
d'une humanité civilisée.

Grâce à l'intervention de notre
camarade Georges DEGOIS, de Mau-
thausen Linz, nous avons obtenu
l'exonération des taxes sur les tra-
vaux de notre monument du Père-
Lachaise et des droits de douane sur
l'importation du granit de Mauthau-
sen avec lequel il a été érigé.

Nous en remercions bien vivement
notre ami en constatant avec plaisir
que ce n'est jamais en vain que nous
faisons appel à l'esprit « déporté »
des rescapés de Mauthausen.

Nous vous rappelons que
l'Amicale a une copie du film
« NUIT ET BROUILLARD » en
16 mm et que nous la tenons à vo-
tre disposition pour vos projections.

Retenez-le et demandez tous
renseignements complémentaires
à l'Amicale.

COMMENT CALCULER

Afin de faciliter à chacun le calcul de sa pension, nous avons totalisé les points de la pension proprement dite et les points des allocations grands invalides, grands mutilés et article 16 selon les cas.

Pour les tuberculeux, nous avons totalisé : pensions, statut grands invalides et indemnité de soins.

Pour calculer le montant de la pension annuelle, il faut multiplier la valeur du point par l'indice de la catégorie à laquelle vous appartenez selon si vous êtes détenteur de la carte de déporté politique et selon le grade d'homologation, si vous avez la carte de déporté résistant.

TABLEAU DES INDICES DES TAUX D'INVALIDITÉ

GRADES avec carte (Déporté Résistant)	echelons	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %	55 %	60 %
Général de Division et Vice-Amiral	2 ^e	116,4	174,6	232,8	290,9	393,5	460	523,7	590,2	653,9	720,4	786,9
	1 ^{er}	107,6	161,4	215,3	269,1	363,9	425,4	484,3	545,8	604,8	666,3	727,8
Général de brigade et Contre-Amiral	2 ^e	98,9	148,3	197,8	247,2	324,3	390,8	444,9	501,4	555,6	612,1	668,6
	1 ^{er}	92,3	138,5	184,6	230,8	312,1	364,9	415,4	468,2	518,7	571,5	624,2
Colonel et Capitaine de Vaisseau	2 ^e	85,8	128,6	171,5	214,4	289,9	338,9	385,9	434,9	481,8	530,8	579,8
	1 ^{er}	79,9	119,9	159,8	199,8	270,2	315,9	359,6	405,3	449,1	494,7	540,4
Lieutenant-Colonel Capitaine de Frégate	2 ^e	74,1	111,1	148,2	185,2	205,5	292,8	333,4	375,7	416,3	458,6	509
	1 ^{er}	72,3	108,4	144,5	180,7	244,3	285,6	325,2	366,5	406	447,4	488,6
Chef de Bataillon Capitaine de Corvette	2 ^e	70,1	105,1	140,1	175,2	236,9	277	315,3	355,4	393,7	433,8	473,8
	1 ^{er}	66,4	99,7	132,9	166,1	224,6	262,6	248,9	336,9	373,3	411,3	449,2
Capitaine Lieutenant de Vaisseau	4 ^e	62,1	93,1	124,1	155,2	209,8	245,3	279,2	314,7	348,7	384,2	419,6
	3 ^e	60,2	90,3	120,5	150,6	203,6	238	271	305,4	338,4	392,8	407,3
	2 ^e	58,4	87,6	116,8	146,1	197,5	230,9	262,8	296,2	328,2	361,6	394,9
	1 ^{er}	56,6	84,9	113,2	141,5	191,3	223,6	254,6	287	317,9	350,3	382,6
Lieutenant et Enseigne de Vaisseau	4 ^e	55,1	82,7	110,3	137,8	186,4	217,9	248,1	279,6	309,8	340,3	372,8
	3 ^e	53,7	80,5	107,3	134,2	181,4	212,1	241,5	272,2	301,6	332,2	362,9
	2 ^e	52,6	78,9	105,1	131,5	177,7	207,8	236,6	266,7	295,4	325,5	355,5
	1 ^{er}	51,1	76,7	102,2	127,8	172,8	202,1	230	259,3	287,2	316,5	345,6
Sous-lieutenant Enseigne de Vaisseau 2 ^e classe	3 ^e	51	76,6	102,1	127,6	172,6	201,7	229,7	258,9	286,8	316	345,1
	2 ^e	50,8	76,1	101,5	126,9	171,6	206	228,4	257,4	285,2	314,2	343,2
	1 ^{er}	46,4	69,6	92,8	115,9	156,8	183,3	208,7	235,2	260,6	287,1	313,6
Aspirant		43,9	65,8	87,8	109,7	148,4	173,5	197,5	222,6	246,7	271,7	286,8
Adjudant-chef		43,5	65,2	86,9	108,6	146,9	171,8	195,6	220,4	244,2	269	293,9
Adjudant		43,1	64,7	86,2	107,8	145,7	170,4	193,9	218,6	242,1	266,8	291,4
Sergent-chef		42,7	64	85,3	106,7	144,2	168,6	192	216,4	239,7	264,1	288,4
Sergent		42,4	63,7	84,9	106,1	143,5	167,7	191	215,2	238,5	262,7	287
Caporal-chef		42,3	63,5	84,7	105,8	143,2	167,3	190,5	214,6	237,9	262,1	286,2
Caporal		42,2	63,4	84,4	105,6	142,7	166,9	190	214,2	237,2	261,4	285,5
Soldat		42	63	84	105	142	166	189	213	236	260	284
Victimes civiles carte (Déporté politique)		42	63	84	105	142	166	189	213	236	260	284

RAPPEL DES NOTES

1. — Pour chaque degré au-dessus du 1^{er}, il convient d'ajouter à l'indice donné dans la colonne 100 % + 1 degré, pour un déporté politique : 16 points ; pour un déporté résistant, quel que soit le grade : 38 points.

Exemples :

Déporté politique pensionné à 100 % + 1 degré :

100 % + 1 degré 928
9 degrés en supplém. : 16 × 9 = 144

1072

Soit : 418 × 1072 = 448 096 fr.

Déporté résistant homologué lieutenant pensionné à 100 % + 1 degré :

100 % + 1 degré 1 241,8
9 degrés en suppl. : 38 × 9 = 342

1 583,8

Soit : 418 × 1 583,8 = 662 028,4
arrondi à 662 032

2. — Les déportés politiques ou résistants, quel que soit leur grade, pensionnés à 100% pour tuberculose + degrés, devront ajouter à l'indice donné dans la colonne intitulée « tuberculeux 100 % + 1 degré », 16 points par degré au-dessus du premier.

Déporté politique pensionné à 100 % pour tuberculose + 5 degrés :

100 % + 1 degré 1 843
4 degrés en supplém. 16 × 4 = 64

Total 100 % + 5 degrés... 1 907

Soit : 418 × 1 907 = 797 126
arrondi à 797 128

Déporté résistant homologué lieutenant pensionné à 100 % pour tuberculose + 5 degrés :

100 % + 1 degré 1 892,3
4 degrés en suppl. : 16 × 4 = 64

Total 100 % + 5 degrés.. 1 956,3

Soit : 418 × 1 956,3 = 817 733,4
arrondi à 817 736

ER VOTRE PENSION

La valeur du point est de 418 francs depuis le 1^{er} novembre 1958.

Le montant de la pension doit être arrondi au multiple de 4 supérieur afin que les quatre paiements trimestriels soient égaux.

Exemples :

Déporté politique pensionné à 80 % :

Sa pension est évaluée à l'indice 380

soit : $418 \times 380 = 158\ 840$ francs par an.

Déporté résistant lieutenant pensionné à 100 % :

$418 \times 1\ 102,8 = 460\ 970,4$ arrondi à 460 972 par an.

INDICES
Veuves ou orphelins complets

65 %	70 %	75 %	80 %	85 %	90 %	95 %	100 %	100 % + 1° .1)	Tuberculeux		normal	reversion
									100 %	100 + 1 (2 (3)		
853,4	919,9	986,4	1052,9	1338,4	1502,9	1669,7	1838,8	1977,8	2381,8	2681,8	1097,9	731,6
789,3	850,8	912,3	973,8	1254,4	1413,7	1575,9	1740,1	1879,1	2283,1	2583,1	1020	680
725,9	781,6	838,1	894,6	1170,5	1324,6	1482	1641,4	1780,4	2284,4	2484,4	941,4	627,6
677	729,7	782,5	835,2	1107,6	1257,7	1411,6	1567,4	1706,4	2110,4	2410,4	885,3	590,2
628,8	677,8	726,8	775,8	1024,6	1190,8	1341,3	1493,4	1632,4	2036,4	2336,4	824,7	549,8
586,1	631,7	677,4	723,1	988,7	1131,4	1278,7	1427,6	1566,6	1970,6	2270,6	774,6	516,4
543,3	585,6	627,9	670,3	932,7	1071,9	1219,1	1361,8	1500,8	1904,8	2204,8	723	482
530	571,2	612,5	653,8	915,3	1053,3	1196,6	1341,3	1480,3	1884,3	2184,3	708	472
513,9	553,9	594	634	894,3	1031,1	1173,1	1296,6	1435,6	1839,6	2139,6	689,7	459,8
487,2	525,1	563,1	601	859,3	993,9	1134	1295,5	1414,5	1818,5	2118,5	657,9	438,6
455,1	490,5	526	561,4	817,4	949,3	1087,1	1226,2	1365,2	1769,2	2069,2	621,6	414,4
441,7	476,1	510,5	544,9	799,8	930,8	1067,5	1205,6	1344,6	1748,6	2048,6	601,8	401,2
428,4	461,7	495,1	528,4	782,4	912,2	1048	1185	1324	1728	2028	586,5	391
414,9	447,3	479,6	511,9	764,9	893,6	1030,4	1164,5	1303,5	1707,5	2007,5	571,5	381
404,3	435,8	467,3	498,8	750,9	878,7	1012,8	1148	1287	1691	1991	557,7	371,8
393,6	424,2	454,9	485,6	736,9	869,9	997,1	1131,6	1270,6	1674,6	1974,6	542,7	361,8
385,6	415,6	445,7	475,7	726,5	852,7	985,4	1119,2	1258,2	1662,2	1962,2	538,2	358,8
374,9	404	433,3	462,5	712,5	837,9	969,8	1102,8	1241,8	1645,8	1945,8	521,4	347,6
374,3	403,5	432,6	461,8	711,7	837,1	969	1102	1241	1645	1945	519,9	346,6
372,2	401,2	403,2	459,2	708,9	834,2	965,8	1098,7	1237,7	1641,7	1941,7	513,4	345,6
340,1	366,6	393,1	419,6	667	789,6	918,9	1049,3	1188,3	1592,3	1892,3	485,1	323,4
321,9	347	372,1	397,2	643,2	764,3	892,3	1021,4	1160,4	1564,4	1864,4	482,1	321,4
318,7	343,5	368,4	393,2	639	759,9	887,6	1016,4	1155,4	1559,4	1859,4	468,3	312,2
316,1	340,6	365,3	389,9	635,5	756,1	883,8	1012,3	1151,3	1555,3	1855,3	456,3	304,2
312,9	337,2	361,6	385,9	631,3	751,7	879,1	1007,4	1146,4	1550,4	1850,4	448,5	299
311,2	335,5	359,7	384	629,2	749,5	876,7	1004,9	1143,9	1547,9	1847,9	446,4	297,6
310,4	334,6	358,8	383	628,1	748,4	875,5	1003,7	1142,7	1546,7	1846,7	445,5	297
309,6	333,7	357,9	382	627,1	747,2	874,4	1002,5	1141,5	1545,5	1845,5	443,7	295,8
308	332	356	380	625	745	872	1000	1139	1543	1843	441	294
308	332	356	380	489	522	574	628	928	1543	1843	441	294

3. — Les déportés résistants pensionnés à 100 % pour tuberculose, et ayant en plus des degrés pour d'autres maladies, bénéficient de l'indemnité de grand mutilé à condition toutefois que les diverses infirmités en dehors de la tuberculose atteignent un taux d'invalidité de 85 %. Dans ce cas, il faut ajouter 211 points à l'indice de la pension tuberculeux 100 % + 1 degré pour le premier degré puis 22 points par degré supplémentaire.

Exemples :

Pensionné tuberculeux soldat 100 %
+ 15 degrés :

Indices de 100 % + 1 degré .. 1 843
Indice grand mutilé premier degré 211
Indice grand mutilé par degré
supplémentaire : $22 \times 14 = 308$

2 362

Soit : $418 \times 2\ 362 = 987\ 316$
Pensionné tuberculeux déporté résistant,
homologué lieutenant :

Indice 100 % + 1 degré 1 945,8
Indice statut grand mutilé premier
degré 211

Indice statut grand mutilé par
degré supplém. $22 \times 14 = 308$

2 464,8

Soit : $418 \times 2\ 464,8 = 1\ 030\ 286,4$
arrondi à 1 030 288

TAUX EXCEPTIONNEL VEUVES

Le taux exceptionnel pour les veuves est : 588 points.

Conditions à remplir pour y avoir droit :

1° Etre âgées de plus de 60 ans ou être infirmes ou incurables et ne pouvoir travailler ;

2° Etre non imposables à l'impôt général sur le revenu ou n'être imposables que pour un revenu net ne dépassant pas 30 000 fr après l'application de l'abattement à la base et des déductions pour charges de famille.

RETRAITE DU COMBATTANT	
Age	Montant en Frs
Au-dessus de 65 ans (indice 33)	13 796
De 60 à 65 ans	530
De 55 à 60 ans	1 272
De 50 à 55 ans	3 500

Suite à l'ordonnance gouvernementale du 31-12-1958. Ne pourront bénéficier de la retraite des anciens combattants que :

1° Ceux bénéficiant du Fonds de solidarité vieillesse « institué en 1956 » ;

2° Les anciens combattants âgés de 65 ans seulement, titulaires d'une pension d'invalidité militaire de 50 % au moins.

Autrement dit, peu d'anciens combattants toucheront cette retraite !...

MAJORATION POUR ENFANTS D'INVALIDES DE 10 A 80 % non-bénéficiaires des Allocations familiales	
Taux	Indices
10 %	5,3
15 %	7,9
20 %	10,5
25 %	13,2
30 %	17,8
35 %	20,8
40 %	23,7
45 %	26,7
50 %	29,5
55 %	32,5
60 %	35,5
65 %	38,5
70 %	41,5
75 %	44,5
80 %	47,5

MAJORATIONS POUR ENFANTS DE VEUVES ET D'INVALIDES DE PLUS DE 80 % non bénéficiaires des Allocations familiales	
ENFANTS	Indices
d'invalides à	
85 %	65
90 %	77
95 %	85
100 %	92
de veuves	
si l'enfant a moins de 18 ans ^d	92
si l'enfant est infirme *	150

* Par enfant.

REMARQUES. - Ces allocations cessent à 18 ans, sauf pour les enfants infirmes ne percevant pas les prestations familiales.

SUPPLEMENT FAMILIAL	
Nombre d'enfants à charge pouvant prétendre à pension d'orphelin	Indices
Un enfant	100
Deux enfants	200
Trois enfants	360
Pour chaque enfant au-delà du 3 ^e	160

Le Supplément familial est attribué aux veuves de guerre non remariées, ayant des enfants susceptibles de prétendre à pension principale d'orphelin et à charge au sens de la législation sur les prestations familiales.

Ces dispositions sont applicables jusqu'à leur majorité aux orphelins de guerre dont le père et la mère sont décédés.

Pour toute correspondance, n'oubliez pas de joindre un timbre pour la réponse.

ASCENDANTS	
	Indices
TAUX PLEIN	200
DEMI-TAUX	100
Majoration pour chaque enfant décédé en sus du premier	30

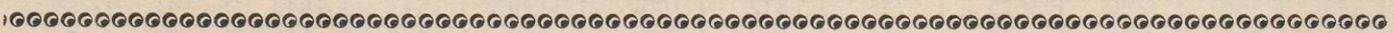
En cas de changement d'adresse de votre part, prévenez l'Amicale de Mauthausen.

Note

Il ne nous a pas été possible de donner ici le tableau complet des diverses allocations n° 4 bis - 7 - 8 article 18, mais nous sommes à la disposition des camarades auxquels ces diverses indemnités supplémentaires seraient accordées et qui désireraient en connaître l'indice.

Joindre 50 Frs en Timbres.

Merci !



Le Bureau de l'Amicale de Mauthausen

vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé

à l'occasion du Nouvel An

Dons et Cartes pour le Monument et le Livre d'Or

Mme DUBOIS Clémence, Gardes-le-Pontaroux	2.000	Dr CARPENTIER Gérard, Hauteville	1 000
AUPERT, Fleury-les-Aubrais	650	MOULIGNIER René, Ruffec	2 500
Pierre MABILLE, Paris	1.000	CALCERRADA-GUIJARRO Enrique, Paris	10 000
Mme ROUQUIER Germaine, Paris	1.000	LOPEZ-RAIMUNDO Joaquim, Issy-les-Mx.	650
GUILMINEAU Onésime, Ste-Gemmes-sur-Loire	1.500	Mme SOCCO (Italie)	1 000
MERLANE Claude, Casablanca	650	FRERIS Christos, Denain	2 000
Dr. PETCHOT-BAQUE, Bordeaux	1.000	FERNANDEZ Mariano, Paris	1 000
PUJOL Joaquim, Freyming	5.000	PENA José, Paris	500
Mme JOUON, Nantes	1.000	SALAS Manuel, Carpentras	750
Mme PONTAL, Maubeuge	1.000	GERBELOT André, Grenoble	650
René BLUM, Luxembourg	1.000	POCULL GARRIGO Juan, Paris	1 000
GIBON Albert, Le Vésinet	2.000	LOZANNO Gabriel, Argenteuil	500
Mme DROUET, Cachan	650	GARCIA Victor, Paris	500
ROCHON Paul, Carcassonne	1.000	RABADA Jean, Vitry	1 000
ARECHEVALETA Félix, Bayonne	1.000	Mlle BONNEAUX Jeanne, Boul.-Billancourt	600
ANDREU Justo, Paris	2.000	BYASSON André, Paris	5 000
DELAPLACE Raoul, Becquigny	6.000	GILLE René, Bône (Algérie)	5 000
MOISAN Robert, Paris	2.000		
ROCHE Electorio, Millau	2.000	Total de la 13 ^e liste	101 050
TELEMAC Juan, Paris	1.000	Total des listes précédentes	3 897 359
HIDALGO-GONZALEZ, Aix-les-Bains ..	1.200		
CLARK ARAMBARRI José, Viry-Châtillon.	5.000	Total général	3 998 409
RUIZ-ROJAS José, Villasabot	1.000		
Mme RENARD, Bourg	1 000		
LAUZANNE Robert, Paris	5 000		
CRUZ José, Frontignan	650		
WINGERT Albert, Luxembourg	600		
HEINTZ Charles, Luxembourg	600		
Mme GABELLE Alice, Le Mans	1 000		
LAMBERT Julien, Brest	500		
FEINSTEIN René, Paris	1 600		
LEU André, Grenoble	10 000		
DUBOL Ferdinand, Rochefort-s.-Nenon ..	1 000		
MORENO Cécilio, Laverune	500		
MILIAN, Laverune	1 000		
De PEYRAUBE, Paris	1 000		
FALERO-GONZALEZ, Nanterre	650		
GUILLIER Maurice, Nogent-le-Rotrou	650		
QUINTILLA Michel, Paris	1 000		

Les anciens de Melk et Ebenesee sont conviés au repas paternel qui se tiendra le

Dimanche 1^{er} Février 1959, à 12 h 30,
au restaurant « **LE MARSEILLE** », 161, avenue Malakoff (Porte Maillot).

Vous y retrouverez vos camarades de souffrances dans une ambiance de joie de se revoir et de souvenirs.

Les familles de nos camarades morts dans ces commandos sont invités à y assister.

Inscrivez-vous rapidement à l'Amicale.

Prix du repas : 800 francs.

A l'occasion de l'inauguration du monument, l'Amicale de Mauthausen a édité

LE DISQUE DU SOUVENIR

de la
Résistance et de la Déportation

Y sont gravés :

- 1° Le Chant des Partisans,
- 2° La Marseillaise,
- 3° Le Chant des Marais,
- 4° Le Chant de l'Espoir.

De plus, le Poème d'Aragon « LA ROSE ET LE RESEDA » est imprimé sur le verso de la pochette

Ce disque 45 tours est à votre disposition à l'Amicale de Mauthausen, 10, Rue Leroux, PARIS-16^e - C. C. P. Paris 5331-73

PRIX 800 fr. - PORT 50 fr.

APPEL DU COMITE D'HISTOIRE DE LA 2^e GUERRE MONDIALE COMMISSION D'HISTOIRE DE LA DEPORTATION

En coopération avec l'Amicale française des déportés de Mauthausen, nous avons entrepris des recherches sur les commandos de ce camp, pouvant permettre ultérieurement la rédaction d'études.

Ces travaux sont placés sous la direction de M. de BOUARD, doyen de la Faculté des Lettres de Caen, ancien déporté à Mauthausen, auteur de la monographie sur ce camp, publiée dans la revue d'histoire de la 2^e guerre mondiale, numéros 15-16.

Nous vous serions très obligés de bien vouloir répondre à ces questions de façon aussi précise et aussi complète que possible. Nous précisons que cette liste n'est nullement limitative : vous pourrez toujours développer, à votre gré, tout point qui n'y figure pas et qui vous paraîtrait digne d'intérêt. Inversement, sur les sujets que vous connaissez le mieux que nous, nous vous demandons de vous attarder davantage.

Le Secrétaire général : H. MICHEL.

Nous vous engageons vivement à répondre à l'appel de M. MICHEL, à remplir et à renvoyer à l'Amicale le questionnaire inclus dans ce bulletin.

LA VIE DE L'AMICALE

NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous apprendre la naissance de Frédéric BRANDLI, petit-fils de Mme DELALONDE, membre du Comité d'administration, dont le fils est décédé à Gusen.

C'est avec joie que nous apprenons la naissance de la petite VIVIANE au foyer de notre camarade Willy ZUPANCIC, matricule 10 421, bien connu des anciens d'Ebensee.

C'est avec émotion que nous apprenons la naissance de la petite MARIE-FRANCE dont le papa, notre camarade Francis GELIN, est décédé au mois de juin dernier des suites de sa déportation à Mauthausen et Gusen.

Notre camarade André MESSANT, ancien de Loibl-Pass, matricule 27.064, est heureux de nous annoncer la naissance de sa petite-fille SYLVIE.

Nous avons aussi le plaisir de vous faire part de la naissance de la petite Laurence GUILLOUX, petite-fille de notre regretté camarade Pierre GUILLOUX, décédé à Gusen, matricule 62.511.

Nous adressons tous nos meilleurs vœux de santé et bonheur à ces bébés.

MARIAGES

Nous sommes heureux de vous annoncer le mariage de la fille de notre camarade Charly VILLARD, ancien de Gusen I, matricule 49.901, avec M. Marceau ALLEMAND.

Nous sommes heureux aussi de vous apprendre le mariage de deux « jeunes » de l'Amicale dont le papa est décédé à Mauthausen, il s'agit de Christiane DEKEYSER, fille de notre camarade belge DEKEYSER, décédé à Mauthausen, et de Henri RACHEZ, fils de Clément RACHEZ, décédé à Mauthausen ;

et celui de Michèle GUILLOUX, fille de Pierre GUILLOUX, matricule 62.511, décédé à Mauthausen, avec Daniel PIQUEE-AUDRAIN, lui-même ancien de Mauthausen Melk, matricule 62.978.

Tous les quatre ont fait plusieurs pèlerinages et sont bien connus de la plupart de nos amis.

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de Michèle MER-

CIER, fille de notre regretté camarade Roger MERCIER, dit « Maxime », mort à Mauthausen, avec M. Jacques TROCHON DE LORIERE, officier pilote de l'aviation marchande.

Nous sommes heureux de vous annoncer également le mariage de notre camarade espagnol GONZALEZ-PENA LUIZ, ancien de Mauthausen, matricule 4.121 (dont le père est décédé à Mauthausen), avec Mlle Michèle COME.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DÉCÈS

Chaque mois, la liste de nos camarades décédés s'allonge. Cette fois-ci encore nous avons le regret de vous annoncer le décès de quatre d'entre eux.

POLPRE Félix, ancien d'Ebensee, matricule 53.993 ;

GAUTHIER Danton, ancien de Loibl-Pass, matricule 25.614 ;

MARTINEZ José-Maria, de Viviez (Aveyron) ;

RUIZ-REMONDO Miguel, ancien de Steyr-Mauthausen, qui s'est suicidé dans une crise de dépression relative aux souffrances qu'il endurait.

Nous prions les familles de nos malheureux camarades de bien vouloir trouver ici l'expression de nos sentiments émus.

RECHERCHES

Qui a connu Jacques de POURTALES, né le 21-4-21, à Paris, matricule 134.639, décédé le 23-4-45, à Gusen ?

Donner tous renseignements à l'Amicale qui transmettra.

DÉCORATIONS

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre camarade Robert ROBINET, ancien d'Ebensee, matricule 99 001, vient de se voir décerner la Médaille militaire et la Croix de guerre.

Et de même pour notre camarade Edouard LILLAZ, ancien de Steyr et

Gusen I, matricule 53 882, qui vient d'être décoré de la Médaille militaire et Croix de guerre avec palmes.

Nous sommes heureux de vous apprendre que notre camarade Jean JOULIAN, ancien de Mauthausen Wiener Neudorf, matricule 37.781, vient de se voir décerner la rosette de la Légion d'honneur.

Nous lui adressons toutes nos plus vives félicitations.

A TITRE POSTHUME

Nous sommes heureux de vous apprendre que la médaille de la Résistance a été décernée à titre posthume à notre camarade Paul PIC, matricule 62.962, décédé à Mauthausen.

Nous adressons à ses deux filles, que chaque année nous retrouvons pour nos pèlerinages, l'expression de nos sentiments émus.

ANNONCES

Notre camarade Francisco GARCIA-ALCARAZ, ancien de Mauthausen, nous prie de bien vouloir communiquer qu'il a des facilités pour avoir une 403 noire (1958) disponible de suite, 5.000 km, à un prix sensiblement moins élevé.

Ecrire à l'Amicale qui transmettra.

Un ancien déporté de Loibl-Pass recherche l'adresse d'un camarade tenant une pension de famille ou hôtel-restaurant, pour un mois, à la montagne.

POUR VOS FÊTES A SOUHAITER

Offrez les cadeaux qui feront toujours plaisir.

LE BRIQUET DU DÉPORTÉ

(Modèle plat et élégant)

Prix 400 Francs

Le Gérant : Emile VALLEY

PETIT & ROUSSEAU 23, R. RODIER, PARIS

(A remplir et retourner à l'Amicale)

Comité d'histoire de la 2^{me} Guerre Mondiale

Commission d'Histoire de la Déportation

NOM : Prénom :

Adresse :

Dates et circonstances de votre arrestation :

Déporté le de :

au camp de :

Date d'arrivée à Manthausen Matricule :

venant de :

Départ au commando de : le :

Autres commandos :

Nouveau matricule (s'il y a lieu) :

Fonction :

I. — Plan du commando sur lequel vous pouvez nous donner des renseignements précis :

II. — Description sur le commando : Situation géographique du camp :

Emplacement : Nombre et matériaux des baraques (I)

Installations diverses : sanitaire, cuisine, etc... ..

Administration :

III. — EVENEMENTS DE LA VIE DE CE COMMANDO (dates aussi exactes que possible)

Date de création :

Date d'arrivée de gros transports (nombre de déportés)

Date d'évacuation ou dissolution du commando :

(I) Rayer les mentions inutiles.

IV. — ORGANISATION du COMMANDO

Nombre approximatif de déporté : leurs nationalités :

Nombre approximatif de S. S. :

Direction : "rouges" ? — "verts" ?

Ses changements :

Régime alimentaire : ses variations :

Le revier :

Médecins S. S. (nombre et noms)

Médecins internés et infirmiers : (nombre et noms)

Médicaments :

Nombre de décès : Y avait-il un four crématoire ?

Est-ce que des déportés furent enterrés ? où ?

V. — LE TRAVAIL. Nom de l'entreprise ou firme pour laquelle vous travailliez :

— En quoi consistait-il : carrière ? construction d'une usine souterraine ? usine d'aviation ? etc...

— Les conditions de travail ont-elles changé ? A quelle date ?

Ouverture de nouveaux chantiers : où ? à quelle date ?

VI. — Connaissez-vous des camarades étrangers notamment allemands ou autrichiens, dont le témoignage pourrait-être utilement recueilli en vue de cette histoire ? Donnez leurs noms et adresses :

VII. — Parlez-vous et lisez-vous l'allemand ?

VIII. — Des documents ou des objets, provenant de votre commando, ont-ils été à votre connaissance emportés par d'anciens déportés lors de leur déplacement ?